



**Présentation de la commune de Marcolès
selon le « Dictionnaire statistique du Cantal »
de Jean-Baptiste Deribier Du Châtelet
Tome IV (1856)**

Cette commune fait partie du canton de Saint-Mamet et de l'arrondissement d'Aurillac. Sa forme est allongée du nord au sud. Elle est séparée au nord, des communes de Saint-Mamet et de Roannes, par le ruisseau de Bertis, et de celle de Vitrac par celui de la Rance ; au sud, de Leynhac et de Calvinet, par les ruisseaux de Piaulet, de Ramoulet et de la forêt intermédiaire avec Cassaniouze et Senezergues ; à l'est, par les ruisseaux de Garouste et le ruisseau de Tort, limites des communes de la Capelle-del-Fraisse, de la Capelle-en-Verzie et Saint-Mary-de-Roannes ; enfin, elle est bornée à l'ouest par les ruisseaux de Boisset et la Rance.

L'étendue de son territoire est de 5,300 hectares, dont 1,250 h. en terres cultivées ; 950 hectares en prés et pacages ; 300 h. en châtaigneraies ; 800 h. en bois, parmi lesquels se trouve comprise la forêt de la Rouzade, qui servit de repaire à la fin du XVIème siècle, aux brigands et pillards qui dévastaient les contrées, et 1,800 h. en landes et bruyères.

Marcolès est arrosé par les ruisseaux que nous venons d'énumérer et un certain nombre d'autres d'une moindre importance.

Sa population est de 1,599 habitants, dans 1 bourg, 19 villages, 38 hameaux et 307 maisons.

Le chef-lieu, Marcolès, à 1 myr. 2 kil. de Saint-Mamet et à 2 myr. 3 kil. d'Aurillac, est un gros bourg de 500 habitants, assez bien bâti, situé sur le chemin d'Aurillac à Saint-constant. Il domine le vallon sur plusieurs points ; il était au XVIème siècle beaucoup plus considérable, et, lorsqu'en 1569 on augmenta les bonnes villes du haut-pays, Marcolès fut du nombre des quatre qui furent ajoutées pour porter leur nombre de six à dix. A cette époque, la cité était close par une enceinte fortifiée, et l'on pénétrait par deux portes. Il en reste encore quelques vestiges ; mais cette ville fut saccagée et ruinée durant les guerres qui désolèrent ces contrées, sous le règne de Charles VI et au temps de la Ligue ; elle n'a pu depuis reprendre son importance.

L'église était un prieuré sous le patronage de saint Martin et de saint Jean-Baptiste. Son architecture est gothique, ses fenêtres ornées de lobes et de fleurs de lys très bien sculptés. Dans les chapelles de Notre-Dame et de Saint-Roch sont des statues en bois d'un précieux travail. En 1480, cette église possédait un bras et d'autres reliques de saint Antoine¹.

Le prieur était nommé par l'abbé d'Aurillac, seigneur en partie de Marcolès. En 1690, il s'y trouvait une communauté de prêtres auxiliaires.

François de Cannam était prieur en 1552 ; Henri Dalmais, en 1673 ; Pierre Cortès était curé en même temps ; N. d'Estaing, curé en 1682 ; Jean Conille, curé en 1706 ; Desmazerats, prieur en 1724 ; Hugues de Méallet, en 1755, il habitait Faulat, François de Senezergues avait été prieur en 1721 ; La Morélie, en 1749 ; de Conquans, en 1751 ; Masdamont, en 1781 ; de Fortet, en 1789.

L'abbé Teillard rapporte que le roi ayant ordonné au Sr de Randan, gouverneur d'Auvergne, par sa lettre du 6 novembre 1588, de mettre telle garnison qu'il trouverait à propos dans les villes et lieux les plus exposés à l'incursion des religionnaires, comme le pays avait été, en 1524, ravagé par la contagion, Marcolès fut désigné comme un des postes qui devaient être occupés. Pour éviter toute surprise de la part des huguenots qui occupaient le Quercy, pays dans lequel ils s'étaient emparés de plus de vingt places fortes, le gouverneur d'Aurillac y établit une garnison de vingt-cinq soldats, commandés par le Sr de Bezaudun (N. de Tournemire), capitaine à Aurillac ; et, en 1574, un pareil nombre de soldats reçut la même destination. Enfin, en 1590, la garnison fut encore augmentée.

La ville fut attaquée par les religionnaires, en 1594 ; mais sa garnison, commandée par Hector Casses, Sr de Pontal, les repoussa, et la ville fut conservée au roi. Le Sr Casses fut anobli pour sa belle défense.

Néanmoins, la ville de Marcolès, après avoir été vainement attaquée plusieurs fois, finit par être prise sous le règne de Charles IX.

¹ *Il s'agit en fait des reliques de Saint Martin découvertes le 4 juillet 1667 lors de travaux, les ossements étaient entourés de parchemin où il était écrit « Hae sunt reliquiae beati Martini ».*



Les habitants de Marcolès avaient été gratifiés par le roi du titre de bourgeois. En 1555, Melchior de Boissières, seigneur de Méallet, prenait la qualification de bourgeois de Marcolès. Plusieurs familles importantes de ces contrées ont résidé dans ce bourg ; la famille de Chappel, la famille de La Chaussée.

En 1750, Hugues de Méallet, prieur, y établit une congrégation de filles du tiers-ordre de St-Agnès, sous la direction de Marie de Méallet-de-Faulat.

La seigneurie de Marcolès appartenait en partie au prieur. La famille de Boisset en possédait aussi une partie. Geraud de Boisset vivait en 1319 ; Guillaume et Jean de Boisset, en 1470.

Près du bourg existait, en 1553, une chapelle dite du St-Sépulcre.

Les villages et hameaux de cette commune sont :

- 1° *L'Alteyrie*, hameau.
- 2° *Les Baldues*, moulin.
- 3° *La Bessade*, hameau.
- 4° *Le Bex*, hameau.
- 5° *Billères*, village au nord du bourg, au point de croisement des chemins de Vitrac et d'Aurillac.
- 6° *Blancou*, village sur le chemin de Vitrac à la Capelle-del-Fraisse.
- 7° *Borme*, hameau.
- 8° *La Bouigue*, village auprès du précédent, avec un moulin.
- 9° *Le Bouret*, hameau.
- 10° *La Bouriotte*, hameau sur le chemin d'Aurillac.
- 11° *Le Bousquet*, village.
- 12° *Bouteneyre*, hameau.
- 13° *Le Bruel*, village.
- 14° *La Cabanne*, hameau.
- 15° *Canet*, village sur le chemin de Saint-Mary ; il appartenait au baron de Saint-Santin en 1725.
- 16° *Canhac*, village et moulin. M. de Senezergue y fit construire une chapelle.
- 17° *Le Capels*, hameau sur le chemin de St-Antoine ; il appartenait, en 1750, à la dame de Leygonie.
- 18° *Le Carmentraire*, hameau.
- 19° *Le Cassagnol*, village.
- 20° *Le Castanier-Bas*, hameau.
- 21° *Le Castanier-Haut*, village.
- 22° *Cazes*, village sur le chemin de St-Mary ; il avait donné son nom à une famille dont l'héritière épouse Antoine de Monteil, seigneur de Malauze.
- 23° *Cols*, village isolé dans la plaine, à l'est du bourg.
- 24° *Croutes*, hameau appartenant à la famille d'Humières.
- 25° *La Diguerie*, hameau appartenant, en 1750, à Marie Ayroles, qui le porta en dot à G. de Verdelon.
- 26° *L'enseigne*, hameau.
- 27° *Esquiers*, village vers la Capelle-del-Fraisse.
- 28° *Faulat*, village et château à l'est du bourg, bien situé, à mi-coteau ; il appartient à une branche de la famille de Faulat. Il existait anciennement une famille de ce nom. Astorg de Faulat fut témoin dans un acte, en 1317. Le père de Faulat était un prédicateur renommé en 1494. Il fut appelé à Aurillac pour prêcher le carême ; on lui donna 12 liv. pour sa station. La seigneurie de Faulat vint à la maison de Méallet en 1706.
- 29° *Le Gex*, village dans la plaine, à l'ouest du bourg, près de St-Antoine, et appuyé contre un puy qui domine toute la plaine.
- 30° *Gimax*, village.
- 31° *Granzou*, hameau
- 32° *Le Lac*, village.
- 33° *Lamille*, hameau ; il appartenait, en 1445, à Sébastien de Beaumont.
- 34° *Leygonie*, village à l'est du bourg, qui a donné son nom à une ancienne famille d'Aurillac.
- 35° *La Lieurade*, village sur le chemin de Vitrac.
- 36° *Lortigue*, hameau.
- 37° *Le Meynial*, village sur la Rance, à l'ouest du bourg.
- 38° *Montvert*, hameau.
- 39° *La Morétie*, village et moulin, avec un château sur la hauteur. Pierre de Seguin habitait de château de la Morétie en 1613 ; Beringer de Conquans y résidait en 1666. Cette seigneurie lui



avait été portée par Louise de Seguin, sa femme, Bernard Dumas devint propriétaire de la Morétie en 1733.

40° *Mougeac*, village sur la route d'Aurillac.

41° *Moulin-de-Carmentraire*, hameau.

42° *Moulin-de-Cazes*, hameau.

43° *Moulin-de-Souquière*, hameau.

44° *Moussier*, hameau.

45° *Le Peyrou*, village dans la plaine, au sud-ouest du bourg.

46° *Le Poux*, château près du chef-lieu, appartenant à la famille d'Humières. Le Poux avait été pris par les huguenots et était détenu par le Sr de Béthune. Le roi y envoya des troupes qui furent mises, ainsi que celles de Marcolès, à la charge des habitants du pays jusqu'à ce que ces places eussent été reprises. Le Poux appartenait alors du Sr de Pestels. En 1602, Hector de Cazes était seigneur du Poux. Cette terre passa ensuite dans la famille de Veyre. Jacques de Veyre en était seigneur en 1666. Cette propriété échut à N. de Veyre, abbé de Beaulieu. Marie de Fortisson, son héritière, la porta en mariage au marquis Henri de Montlezun, seigneur de Belplan, qui vendit le Poux à Guillaume d'Humières, ainsi que plusieurs domaines. Le château du Poux appartient encore à cette famille qui y réside souvent. Il a été restauré et très embelli depuis quelques années. Des eaux vives font l'ornement de ses jardins, et sa vue s'étend sur un vaste horizon.

47° *Pradier*, hameau.

48° *Puniéjoul*, village au nord, sur le chemin de la Salvetat.

49° *La Rivière*, moulin.

50° *Saint-Gerraud*, hameau. Il se trouve dans ce tènement un rocher très élevé. Une légende rapporte qu'un des gens à la suite de saint Geraud, réputé sorcier, fit, en présence de son maître, le saut de ce rocher du haut en bas. Seulement, la légende ne nous a pas conservé si cette entreprise, faite sous les auspices du diable, en présence de ce grand saint, réussit à celui qui l'avait exécutée.

51° *Talarau*, hameau.

52° *Teulade*, village isolé, à l'ouest du bourg et au nord d'un puy élevé.

53° *Triadou*, hameau.

54° *La Vaissière*, village.

55° *Vieilcru*, village à l'extrémité ouest de la commune et sur la Rance, dont il domine la vallée.

On lit dans M. Bouillé ; "Suivant un titre mentionné par M. Raulhac, il semblerait que l'on y cultivait la vigne ; car, au XVIème siècle, le prieur payait annuellement à l'abbé d'Aurillac deux pipes de vin. Les incursions des bandes qui désolèrent la France durant le règne de Charles VI et les guerres du XVIème siècle consommèrent à peu près la ruine de Marcolès".

Cette commune occupe un pays de montagnes froid. Le sol produit tout espèce de grains, surtout du seigle ; mais les trois-quarts de ses terres sont très médiocres. Ses prairies, surtout celles qui sont arrosées, sont bonnes ; mais la plupart des ruisseaux tarissent dans l'été. Les châtaigneraies sont d'un produit très avantageux, soit pour la nourriture des habitants, soit pour l'exportation. Ses landes et bruyères sont couvertes de nombreux troupeaux de moutons. Quant au sol, il est en général sablonneux et schisteux ; il s'y mêle beaucoup de quartz, ce qui rend ses bruyères presque stériles.

Les foires de Marcolès sont assez suivies ; elles ont lieu le 3 avril, le 15 octobre et le 10 novembre.

Marcolès était de droit écrit, relevant d'Aurillac ; il avait une coutume particulière. On y remarque cette singularité que, lorsque dans Marcolès un habitant voulait édifier une maison ou une habitation, il pouvait prendre de la pierre partout où il y avait pierrière, et ouvrir l'héritage d'autrui en payant un denier pierre de taille, au seigneur utile, et le dommage qu'il pouvait y avoir.

Marcolès fut imposé à 4.450 livres dans la répartition de l'impôt de l'élection d'Aurillac, pour l'année 1696.

----- § -----